

[Aménagement des postes de travail pour des personnes en situation de handicap](#) [1]

Aménagement des postes de travail pour des personnes en situation de handicap

Présentation :

Des aménagements du poste de travail sont nécessaires, pour certaines personnes en situation de handicap. Il existe une grande diversité de besoins et d'adaptations dans ce domaine. Il s'agit de développer une démarche s'appuyant sur les contraintes du poste et les ressources et difficultés de la personne concernée.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principaux éléments d'analyse d'un poste de travail.
- Comprendre les besoins des personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel et psychique ; maladies invalidantes).
- Développer une démarche d'adaptation des postes de travail pour les personnes en situation de handicap.

Publics concernés :

Tous les publics de collectivités territoriales, entreprises ou associations.

Programme :

- Notion de « société inclusive » et cadre général de la loi no 2005-102 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005.
- Éléments d'analyse d'un poste de travail.
- Présentation des principales répercussions au travail des situations de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel et psychique ; maladies invalidantes).
- Exemples d'adaptations de postes de travail.

Méthodologie :

- Exposés,
- Etude de situations.

Coordonnatrice :

Marie-Anne Sandrin-Bui

Contact et informations :

01 41 44 38 40

formation.continue@inshea.fr [2]

Effectif : 20 personnes

Durée : 1 jour

Frais pédagogiques : 1320 €

Frais annexes : facturés aux frais réels si nécessité d'hébergement et de transports + forfait repas (17,50 €/repas)

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/amenagement-postes-de-travail>

[2] <mailto:formation.continue@inshea.fr>